

Echos des mobilisations (18 février)

Gard

Mardi 17 février, enseignants, AESH et parents d'élèves se sont rassemblés devant l'école Jean de La Fontaine à Milhaud, à l'initiative de la FCPE et du SNUDI-FO 30, pour exiger des moyens immédiats pour les élèves en situation de handicap. Aujourd'hui, plus de 200 heures d'accompagnement AESH ne sont pas assurées sur le PIAL de Milhaud.

Ce déficit correspond à l'équivalent de 9 AESH supplémentaires nécessaires pour couvrir les besoins existants. Ces recrutements ne constitueraient en rien un renfort de confort. Ils permettraient uniquement de répondre aux besoins actuels et de respecter les notifications MDPH déjà prononcées. Or, les notifications continuent d'être attribuées tout au long de l'année. Les besoins augmentent, tandis que les moyens ne suivent pas.

Lors du rassemblement, les témoignages des familles ont été particulièrement forts. Elles ont expliqué que monter un dossier MDPH est un parcours long, complexe, souvent éprouvant ; qui demande aux familles d'exposer les difficultés de leur enfant, de fournir des bilans médicaux, et d'affronter ensuite des délais administratifs longs avant d'obtenir une aide humaine. (...) Dans la continuité de ce rassemblement, une demande d'audience a été adressée au DASEN. Nous attendons des réponses claires et des engagements précis sur le recrutement des 9 AESH manquants.

La situation du PIAL de Milhaud n'est pas isolée. Le SNUDI-FO 30 appelle toutes les équipes des écoles du département à faire le point sur les heures d'accompagnement manquantes, sur les besoins en places en ITEP et en IME, et à prendre des initiatives, à l'image de ce qui s'est fait à Milhaud, pour obtenir les moyens qui sont dus aux élèves.

Paris

Pour rappel, le 10 février à Paris, 300 personnes (personnels et parents) se sont donné rendez-vous au Rectorat de Paris et ont décidé d'y rester jusqu'à ce que leur demande d'être reçus soit prise en compte. Ce qui a été le cas. Une délégation composée de parents et de personnels (ce qui est inédit) a porté les revendications de 9 établissements qui font partie du collectif de plus de 20 établissements et 40 collectifs de parents d'élèves : diminution des effectifs par classe, annulation de toutes les



suppressions de postes, création de postes nécessaires, argent public à la seule école publique. Une AG a adopté une motion sur place (extrait) : « *Les réponses apportées par le Directeur d'académie ne donnent satisfaction à aucune des revendications portées par la délégation. L'assemblée générale décide d'informer sans attendre l'ensemble des établissements et écoles et des parents de Paris et île de France (...). D'ici le 17 février, l'assemblée générale décide d'amplifier la mobilisation par les assemblées générales, les tournées d'établissements et d'écoles, d'organiser des brigades et d'organiser des initiatives en direction de ceux qui décident (rectorat, ministère...).* »

Le mardi 17 février, à l'appel d'une intersyndicale, une manifestation régionale a eu lieu à Paris. Plusieurs centaines de grévistes se sont rassemblés place de la Sorbonne et la manifestation est partie en direction du ministère où une délégation des syndicats a été reçue. Dans la manifestation, des personnels des établissements présents le 10 février (tous n'étaient pas présents le 17) ouvrent la discussion sur la poursuite de l'action. Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Est-ce qu'on fait la rentrée dans ces conditions ? Un enseignant prend la parole en fin de manifestation : « *Moi les journées d'action sans lendemain, j'en ai marre ! Nous sommes censés rentrer le 9 mars. Posons le sac ! On arrête tout, on bloque ! C'est que je propose de discuter partout !* »

Essonne



FNEC FP-FO
@FnecFpFO

Sponsoriser

Piquet de grève devant le lycée JB Corot, Savigny (91), avec le soutien de la députée Claire Lejeune. Les grévistes demandent une CPE dès la rentrée de mars et des AED supplémentaires. Soutien à leurs revendications ! Le Rectorat doit recevoir les personnels de toute urgence !

VIE SCOLAIRE
DÉGRADÉE
ÉLÈVES EN DAN

Finistère

Motion des personnels du lycée de l'Elorn réunis le 13 février :

« *Nous personnels du lycée de l'Elorn avec les sections FO, SNES, SUD, avons pris connaissance de la dotation accordée par le Rectorat et la DSDEN pour la rentrée 2026. Cette dotation fait apparaître une diminution de plus de 100 Heures dont 80 sur le LGT (-24 h sur la section d'enseignement*

professionnel). Cela signifie que les élèves seront toujours aussi nombreux dans les classes et que des heures de cours en groupes vont disparaître dans certaines matières. Nous n'acceptons pas de voir nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves toujours plus dégradées. Nous n'acceptons pas la politique du gouvernement qui consiste à faire toujours plus d'économies sur le dos des personnels et des élèves au nom d'une économie de guerre. Que ce gouvernement rende aux établissements scolaires les milliards supplémentaires consacrés au budget de la défense et en cadeaux fiscaux aux plus riches ! Nous n'acceptons pas la fermeture du CAP marqueterie par le Rectorat et la Région qui est en opposition totale avec les propos tenus par le ministère lors d'une audience intersyndicale nationale. Il a en effet été clairement dit que le ministère de la culture a demandé de l'aide au ministère de l'Éducation pour créer des formations type CAP ou Brevet national des métiers d'arts sur des métiers orphelins comme la marqueterie, la passementerie.

Les personnels réunis dénoncent une gestion brutale, à charge, de la direction à l'encontre de personnels.

Les personnels réunis redisent leur soutien inconditionnel à leur collègue qui a posé un drapeau palestinien sur son casier puis sur le tableau syndical. La liberté d'expression syndicale est un droit fondamental.

Personne ici ou ailleurs ne nous empêchera de revendiquer l'annulation de toutes les suppressions de postes (un poste de Lettres Modernes, un poste de Marqueterie) ou compléments de service de l'établissement ou la transformation d'un poste ordinaire d'Espagnol en poste à profil, de revendiquer le maintien du CAP Marqueterie.

Personne ici ou ailleurs ne décidera de ce que nous affichons sur nos panneaux syndicaux. »